

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 14 juin 2021**

Les délibérations sont consultables en Mairie

L'an deux mille vingt et un et le quatorze juin à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THEVENOT.

Présents : Roger THEVENOT, Michel BERTHET, Jean-Luc PAQUELIER, Crystelle CHANAUD, Dominique RABILLOUD, Catherine PATUEL, Guy LONGEPIERRE, Patrice DUPONT, Christian JOLIVET, Françoise CURAILLAT, Robert GUILLARD, Claire DE CROMBRUGGHE (Arrivée à la délibération n°42), Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET, Céline CARREIRO, Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE.

Absents Excusés : Valérie BOUILLOUX (Pouvoir à Crystelle CHANAUD), Claire DE CROMBRUGGHE (Pouvoir à Michel BERTHET), Anthony MARASCO (Pouvoir à Françoise CURAILLAT), Coralie LUTAUD (Pouvoir à Roger THEVENOT).

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Fonctionnement du plan d'eau pour la saison 2021,
- Création d'une régie de recettes pour le plan d'eau,
- Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS),
- Municipalisation de la garderie périscolaire,
- Tarifs de la garderie périscolaire,
- Création d'une régie pour la garderie périscolaire,
- Marché de voirie 2021,
- SYDESL : dissimulation des réseaux Route d'Arciat (Tranche n°2),
- Divers.

Le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2021 est lu. Avec 4 CONTRE (Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE), le procès-verbal est adopté.

Madame Crystelle CHANAUD, Monsieur Alain HOUDINET, Monsieur Rémi BESSON et Madame Marie-Bénédicte LEBEGUE se proposent pour être secrétaire de séance. Il est procédé au vote, le conseil a choisi pour secrétaire de séance Madame Crystelle CHANAUD.

Délibérations :

Demande Fonctionnement du plan d'eau pour la saison 2021

Monsieur Maire donne la parole à Crystelle CHANAUD, Adjointe en charge de la Base de Loisirs, qui fait un point sur le fonctionnement 2021.

Création d'une régie de recettes pour le plan d'eau

Suppression de la régie Base de Loisirs

Le conseil municipal décide de supprimer la régie « Base de Loisirs » à compter du 15 juin 2021 et d'autoriser Monsieur le Maire et le comptable public assignataire de la trésorerie de Mâcon Municipale de procéder à l'exécution de la présente décision.

Création de la régie du plan d'eau

Le conseil municipal, avec 5 ABSTENTIONS (Florie JAILLET, Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE), accepte la création d'une régie de recettes et mandate Monsieur le Maire pour mener à bien ce dossier.

Plan d'Organisation de la Surveillance des Secours (P.O.S.S.)

Le conseil approuve à l'unanimité le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (P.O.S.S) du plan d'eau pour la saison 2021 et autorise le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Municipalisation de la garderie périscolaire

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acter le principe de la reprise en régie directe de l'activité assurée par l'association Garderie Périscolaire Crêchoise, à compter du 1er septembre 2021.

Tarifs de la garderie périscolaire

Le conseil municipal décide à l'unanimité de définir les tarifs d'accès aux services de la garderie périscolaire suivants, à compter du 2 septembre 2021 :

- 3,30 € l'heure de garde,
- 0,75 € le goûter.

Création d'une régie pour la garderie périscolaire

Monsieur le Maire retire ce point de l'ordre du jour.

Marché de voirie 2021

Monsieur le Maire retire ce point de l'ordre du jour.

SYDESL : dissimulation des réseaux Route d'Arciat (Tranche n°2),

Monsieur le Maire retire ce point de l'ordre du jour.

DIVERS :

- Décisions du Maire :

<i>N° de la décision</i>	<i>Date</i>	<i>Délégation utilisée</i>	<i>Décision prise</i>
10	01/06/2021	Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans	Logement 75 Impasse des Écoles

- Le prochain conseil municipal aura lieu le 22/07 à 19h00.
- Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal pour le feu d'artifice du 14/08. Ne connaissant pas les contraintes sanitaires à venir, le conseil souhaite attendre.
- Le Tour de Saône et Loire passera par la commune le 25/06.

- Annick GUYON demande la date d'ouverture de la Route des Vignobles. Michel BERTHET répond que ce sera le 18/06 au soir. Il reste les bouches à clés à relever, les tampons d'assainissement et le traçage à effectuer.
- Michel BERTHET indique que la tranche 2 des changements des luminaires par la SMEE va commencer et que l'abaissement de la luminosité est presque terminé. Le SMEE va attaquer l'enfouissement des réseaux sur la Route d'Arciat.

La séance est levée à 20h42